



RECRUTEMENT D'UN AGENT DE SURVEILLANCE DES TRANSPORTS

Le poste d'agent de surveillance des transports sera vacant le 1^{er} novembre 2025 et la surveillance des élèves en temps d'attente à Saasenheim devra être assurée par un nouvel agent.

Le poste vacant doit être remplacé pour une surveillance durant les tranches horaires suivantes :

- **11 heures 45 à 12 heures 10**
- **13 heures 25 à 13 heures 45**
- **16 heures 25 à 16 heures 45**

Ce poste d'agent non titulaire est rémunéré sur la base de 4 heures 20 par semaine de classe.

Pour faire acte de candidature et pour plus de renseignements, merci de s'adresser à la mairie de Saasenheim.